



Saint-Robert-Bellarmin le 03 février 2025

Monsieur Georges Lanmafankpotin
Président de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement
140, Grande Allée Est Bureau 650
Québec (QC) G1R 5N6

PAR COURRIEL

Objet : Lettre d'appui au projet de parc éolien de la Haute-Chaudière

Monsieur le Président de la commission,

Nous vous écrivons pour vous faire part de notre appui au projet de parc éolien de la Haute-Chaudière. Le début du projet de l'implantation des éoliennes a Saint-Robert-Bellarmin a été fait par EDF. Ils ont implanté 40 éoliennes, ce qui a généré d'importantes retombées dans notre municipalité par des redevances annuelles qui nous sont versées. Cela a inclus la création d'opportunités d'emploi locales. Les éoliennes sont considérées comme un moteur de développement local et social en impliquant activement les habitants dans les processus décisionnels et en garantissant un partage des bénéfices.



À la suite de ces installations la population était bien au fait de tous les bienfaits pour notre communauté, ce qui a amené l'installation de 12 nouvelles éoliennes communautaire sur notre territoire qui produisent 24.5 MW pour l'ensemble des éoliennes. Tout comme le projet la Haute-Chaudière, ce premier projet communautaire a été développé par un partenariat entre le promoteur EDF (70%) et la MRC du Granit (30%), a généré d'importantes retombées dans nos communautés, et ce, dans le respect de notre territoire et de nos paysages. Le paysage éolien peut être vu comme un symbole de modernité, représentant l'engagement d'une région ou d'un pays pour une transition énergétique durable. Les éoliennes transforment le vent en énergie et se fondent dans notre paysage. L'acceptabilité sociale des éoliennes est un enjeu clé dans le développement des énergies renouvelables.

Notre municipalité reçoit en effet des redevances pour chaque éolienne présente sur notre territoire. A ce jour, pour les deux projets une somme de 3 750 000 \$ nous a d'ailleurs permis de réaliser plusieurs projets :

- Gel de taux taxe
- Garage municipal 2025
- Caserne incendie 2024
- Sentier Quatre Saisons (Marche et glace) 2024-2025
- Station D'arrosage 2023
- Dek Hockey 2017
- Terrasse 2018
- Plusieurs autres infrastructures loisirs



Notre municipalité a également mis en place Le Fonds de développement des parcs éoliens de Saint-Robert et du Granit, afin de participer à la préservation de la faune et de son habitat et de développer nos activités socio-économiques. Même si elles n'accueillent pas d'infrastructures directement sur leur territoire, nous avons décidé de partager 25% du fonds avec trois municipalités voisines afin qu'elles profitent également des retombées du parc éolien à proximité de leurs citoyens. Les montants versés à ce jour pour

- Saint-Robert-Bellarmin 75 % : 440 000.00\$
- Audet, St-Gédéon, St-Ludger 25% : 146 000 00\$

Pour le partage du fonds de développement du Granit il se fait entre 16 municipalités participantes de la MRC du Granit. À ce jour il y a eu de distribué 151 000.00\$

Finalement, les sommes pour l'exploitation des 12 éoliennes du parc éolien communautaire du Granit va directement dans les coffres des 16 municipalités partenaires. Ainsi chaque année, une somme de plus d'un million de dollars est remise à toutes ces municipalités participantes.

Après le succès de ce premier projet, nous étions donc très heureux de retravailler avec la MRC du Granit et la compagnie



EDF. Encore une fois, de nombreuses séances d'information et de rencontres ont été organisées avec les citoyens et les autres acteurs du milieu. Nous pouvons d'ailleurs confirmer que la démarche a été menée avec le même sérieux que celle ayant mené à la mise en service du parc éolien du Granit.

Étant donné cette situation, nous sommes d'avis que le projet de la Haute-Chaudière représentera d'importantes retombées pour notre communauté et que les promoteurs se sont assurés qu'il n'impactera pas négativement notre territoire.

Nous souhaitons donc, par notre mémoire communiquer officiellement au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) notre appui au projet de Parc éolien de la Haute-Chaudière.

Cordialement,

Jeannot Lachance

Maire

Municipalité Saint-Robert-Bellarmin